

Cross Country 2018

IMPORTANT

- A) Pour respecter la capacité d'occupation (norme en sécurité incendie) la salle communautaire sera réservée à l'accréditation, la remise des puces, pour aller aux toilettes et comme espace repas.
- B) Aucune école ne pourra installer son "quartier général" ou point de rassemblement dans la salle communautaire. Quelques chapiteaux seront installés à l'extérieur, nous vous encourageons tout de même à avoir votre propre matériel.
- C) L'accréditation (remise des enveloppes/dossards) aura lieu à la salle communautaire.
- D) La rencontre des entraîneurs aura lieu à la tente des entraîneurs au départ.
- E) Il n'y aura pas de reconnaissance du parcours. Il est interdit d'aller dans les sentiers le matin avant les courses. Une reconnaissance du parcours virtuelle (vidéo) est disponible via le site outaouais.rseq.ca
- F) Il y aura une course réservée aux entraîneurs et vous devrez faire vos inscriptions en même temps que vos élèves. AUCUNE inscription ne sera faite sur place pour la course des entraîneurs.
- G) En cas de pluie ou d'orage, le championnat aura lieu. S'il y a des éclairs, les courses seront suspendues temporairement et seront reprises dès la fin de l'orage. Pour tout cas de force majeure, une décision sera prise sur place par le RSEQ et le comité organisateur.

45e CHAMPIONNAT SCOLAIRE RÉGIONAL DE CROSS-COUNTRY

ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH

PAPINEAU

VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

1. Le nombre d'athlètes est illimité pour toutes les catégories.
2. Tous les athlètes des catégories moustique, benjamin, cadet et juvénile pourront être sélectionnés pour représenter l'Outaouais au Championnat Scolaire Provincial.
3. Toutes les inscriptions devront être complétées **sur la plateforme S1**. Vous retrouverez le guide d'utilisation de la plateforme au outaouais.rseq.ca dans la section *Cross-country*.
4. Date limite d'inscription: **Mardi 25 septembre 2018 à 16h**. Les écoles recevront une facture pour le nombre d'athlètes inscrits et non pour le nombre d'athlètes participants.
5. Assurez-vous que vos athlètes soient inscrits dans la bonne catégorie.
6. Le coût pour les ajouts et les modifications de catégorie et de volet après la date limite sera majoré de 30%.
7. Accréditation: Salle communautaire
 - Écoles primaires (colibri et moustique) de 8h00 à 8h45.
 - Écoles secondaires (benjamin, cadet et juvénile) de 11h30 à 12h. Pour des raisons de sécurité et de fonctionnement, aucune école secondaire ne sera acceptée sur le site avant 11h30).

8. Reconnaissance du parcours

- Il n'y aura pas de reconnaissance du parcours. Nous vous invitons à consulter le lien vidéo afin de faire la reconnaissance.

9. Coût d'inscription

- **13,50 \$** par athlète

10. Résultats:

Les résultats seront disponibles au outaouais.rseq.ca dès la fin de la compétition. Aucun résultat ne sera remis aux entraîneurs sur place.

11. Médailles

Dans toutes les catégories, la remise des récompenses se fera immédiatement après l'épreuve. **Un diplôme en format PDF sera disponible sur notre site.**

12. Bannières

Les écoles qui gagneront des bannières devront venir les chercher au bureau du RSEQ. (499 boul. Labrosse, suite 203, Gatineau, QC, J8P 4R1)

13. Réglementation

Celle-ci se retrouve au outaouais.rseq.ca dans la section *Cross-country*.

14. Premiers soins

Le comité organisateur de cette compétition ne se tient aucunement responsable des accidents. Un service de premiers soins sera offert.

Il est fortement recommandé que chaque élève ait sa carte d'assurance-maladie.

15. Comité de protêt

Il sera composé de : Hélène Boucher, Frédéric Ménard et Nathalie Sabourin.

16. Le parcours

La description du parcours se retrouvera au outaouais.rseq.ca

17. Cantine santé

Une cantine sera sur place.

18. Horaire préliminaire:

Heure (approx.)	Distance	Catégorie
8h00 à 8h45		Accréditation pour le primaire (P3, P4, P5 et P6)
9h00		Réunion des entraîneurs (Tente des entraîneurs près du départ)
9h30	1600 m	P3 féminin
	1600 m	P3 masculin
	1600 m	P4 féminin
	1600 m	P4 masculin
	2000 m	P5 féminin
	2000 m	P5 masculin
	2000 m	P6 féminin
	2000 m	P6 masculin
Heure à confirmer	2000 m	Course des entraîneurs (primaire et secondaire)
11h30 à 12h		Accréditation pour le benjamin, le cadet et le juvénile
13h00	3000 m	Benjamin féminin & Benjamin masculin
	4000 m	Cadet féminin & Cadet masculin
	5000 m	Juvénile féminin
	6000 m	Juvénile masculin

IMPORTANT: Des catégories pourront être divisées ou jumelées tout en fonction du nombre d'athlètes inscrit dans une course. **Pour des raisons de sécurité, à partir de 400 participants et plus, il y aura 2 vagues** pour une même catégorie. L'horaire final sera disponible la semaine du 1^{er} octobre 2018.

19. Championnat provincial

19-20 octobre 2018 au Saguenay Lac-St-Jean.

Des informations supplémentaires vous seront remises lors de l'accréditation.

20. Information supplémentaire:

Maité Aubert-Simard- Coordinatrice aux sports primaires et saines habitudes de vie RSEQ Outaouais – masimard@outaouais.rseq.ca – 819-643-6663 poste 207 – Cell. 819-743-4746
 Hélène Boucher – Directrice générale RSEQ Outaouais – helene.boucher@outaouais.rseq.ca – 819-643-6663 poste 205 – Cell. 819-360-6836

****En cas d'urgence la journée de l'événement, nous contacter sur nos cellulaires****